



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 85409

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville sur le volet sécurité de l'action urbaine sur les villes de Seine-Saint-denis suivantes : Clichy-sous-Bois et Sevran. En effet, ces deux villes, certes pauvres, semblent adopter une attitude politique assez idéologique sur les dossiers de sécurité en refusant d'y porter une attention locale. C'est pourquoi, il serait important de mieux connaître la situation de ces deux villes, quant à leurs dépenses de sécurité, engagées notamment dans leur Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), ou dans les crédits publics apportés par l'État. Ces montants permettraient de mieux cerner l'effort local de sécurité de ces équipes municipales. Il lui demande donc de lui indiquer ces données chiffrées de la période 2000 à 2010.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85409

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Politique de la ville

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8471

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)